



## APPEL À PROJETS DE RECHERCHE 2019

Le labex *Les passés dans le présent / histoire, patrimoine, mémoire* est un programme de recherche collectif et international de long terme. Créé en 2012, il a obtenu en 2019 sa prolongation pour une durée de cinq ans, jusqu'en 2024. Son consortium allie l'Université Paris Nanterre, établissement coordinateur, l'Université Paris8, l'Université Paris Lumières, l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, le CNRS ainsi que cinq institutions culturelles nationales majeures.

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, le labex *Les passés dans le présent* implique les partenaires suivants :

### **Unités mixtes de recherche (UMR) :**

ArScAn, Archéologies et Sciences de l'Antiquité, UMR 7041

IHTP, Institut d'histoire du temps présent, UMR 8244

ISP, Institut des Sciences sociales du Politique, UMR 7220

LESC, Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative, UMR 7186

LAVUE, Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement, UMR 7218

MoDyCo, Modèles, Dynamiques et Corpus, UMR 7114 ;

Mondes Américains, équipe ESNA à l'université Paris Nanterre, UMR 8168

Préhistoire et Technologie, UMR 7055

### **Unités de recherche des universités Paris Nanterre et Paris 8 :**

CEREG, Centre d'études et de recherches sur l'espace germanophone (EA 4223), équipe UPN

CHISCO Centre d'histoire sociale et culturelle de l'Occident (EA 1587), futur MEMO, UPN & P8

CREA, Centre de recherches anglophones (EA 370), UPN

CSLF, Centre des sciences des littératures en langue française (EA 1586), UPN

DICEN-IdF Dispositifs d'information et de communication à l'ère numérique, EA 7339 UPN

Études romanes, EA 369, UPN

HAR, Histoire des arts et des représentations (EA 4414), UPN et P8

Laboratoire d'études romanes (EA 4385), UP8

LIPO, Centre de recherche en littérature et poétique comparées (EA 3931), UPN

SOPHIAPOL, Sociologie, philosophie et anthropologie (EA 3932), UPN

### **Sur le campus de l'université Paris Nanterre :**

La contemporaine

MSH Maison Archéologie et Ethnologie, René-Ginouvès (MAE), USR 3225

### **La TGIR HumaNum**

#### **Les institutions culturelles patrimoniales :**

Archives nationales (AN)

Bibliothèque nationale de France (BnF)

Institut national de l'audiovisuel (INA)

Musée d'Archéologie nationale (MAN), à Saint-Germain-en-Laye

Musée du quai Branly-Jacques Chirac (MQB)

## Résumé

De nouveaux regards sur le passé s'imposent, mais aussi des manières de se décentrer au présent et de concevoir le futur, afin d'élargir le champ des possibles et de faire face aux défis majeurs de notre temps. L'exigence de créativité à laquelle doivent répondre les sciences humaines d'aujourd'hui est politique, culturelle, sociale, épistémologique et technique. Envisageant les collectifs dans leur relation souvent complexe à leur mémoire, le labex *Les passés dans le présent* a évolué depuis 2012, vers une expertise scientifique globale, associant la dimension rétrospective et prospective. Véritable pôle interdisciplinaire, il soutient les démarches les plus novatrices en matière d'écologie des processus mémoriels, quelques soient les époques envisagées, des plus anciennes aux plus contemporaines, de la préhistoire au temps présent, et toutes les aires géographiques, dans une perspective comparatiste et plurilingue.

Ancrée dans les sciences humaines et sociales et les humanités numériques, son ambition de développer des nouveaux modes d'enquête mais aussi de diffusion et de partage des connaissances s'enracine aussi dans les exceptionnelles collections et ressources documentaires des grandes institutions culturelles partenaires.

Réunissant des hommes et des femmes des mondes académique et culturel – chercheurs, professeurs et assistants professeurs, conservateurs, documentalistes, ingénieurs –, il vise à transformer la recherche et l'enseignement sur ses problématiques et à expérimenter des synergies nouvelles à l'échelle mondiale.

Fondé sur une pratique collaborative forte, inter-institutionnelle et tournée vers la coopération internationale, le programme fait de la professionnalisation des étudiants dans le secteur culturel (innovation numérique, patrimoine, prospective) et du soutien aux jeunes chercheurs une priorité.

Pour relever les défis de son nouveau programme, le labex *Les passés dans le présent* a intégré de nouvelles disciplines des sciences humaines et sociales et de nouvelles institutions culturelles. S'il s'agit toujours d'aborder les questions de mémoire dans le sens le plus large possible, à partir de leurs dimensions technologiques, historiques et anthropologiques, de nouvelles priorités s'affirment : développer de nouvelles approches des mémoires environnementales (Mémoire des milieux), réévaluer nos relations au temps, dans l'imagination du passé comme dans l'anticipation du futur (Expériences du temps). Se situant dans la seconde génération des humanités numériques, le labex entend également penser à nouveaux frais la question des supports de mémoire et les évolutions technologiques de notre société, et, plus précisément, développer de nouvelles manières de faire vivre, conserver et partager des données culturelles (Technologies de la mémoire). Par son approche active de la détection et de la médiation des sources du passé, il aborde les questions de mémoire et de patrimoine non pas comme de purs et simples objets du passé, mais comme des ressources potentielles pour le futur (Mémoires pour le futur).

Cette nouvelle phase du programme (2020-2024) incite à l'exploration de nouveaux objets et territoires d'enquête, à l'invention d'autres formes de décentrement (dans le temps ou dans l'espace) ainsi qu'à l'expérimentation de dispositifs de médiation originaux, afin de faire face aux défis techniques, méthodologiques et épistémologiques auxquelles nos sociétés sont confrontées.

**Répondant à la logique intégrative du labex *Les passés dans le présent*, le présent appel à projets vise à développer de manière structurante les thématiques de recherche proposées et à fédérer les équipes.**

**La dotation globale du présent appel à projets est de 1 250 000€**

## Priorités thématiques de l'appel à projets 2019

Une attention particulière sera portée aux propositions qui tendent à l'interdisciplinarité, celles qui proposent une transversalité entre les métiers, entre les pratiques, celles qui développent une recherche transnationale allant au-delà du comparatif, ainsi que celles qui réfléchissent aux enjeux territoriaux locaux des problématiques. Il est également recommandé de veiller à l'objectif professionnalisant de l'implication des étudiants et jeunes chercheurs.

### I. Mémoire des milieux : traces, territoires, intraçables

Avec la thématique « Mémoire des milieux : traces, territoires, intraçables », le labex Les passés dans le présent affiche une triple ambition : 1 / développer une véritable écologie des mémoires environnementales ; 2 / stimuler des chantiers au croisement de l'archéologie, de l'histoire, de la géographie, de l'urbanisme ou encore de l'anthropologie, sur les capacités d'information et de transmission des lieux, des écosystèmes et territoires (mémoires du paysage, mémoire des forêts, mémoire des non humains, etc.) ; 3/ encourager des formes d'enquête, de cartographie dans des domaines posant des difficultés de traçabilité ou encore des dispositifs de captation sensoriels qui visent à explorer les frontières de la mémoire (auditive, visuelle, haptique, etc.).

Trop longtemps réduites à la seule cognition humaine (mémoire psychologique, mémoire sociale ou culturelle) ou bien reléguées du côté de la culture matérielle et du patrimoine, les questions de mémoire sont encore rarement appréhendées par le biais de l'environnement. La différence entre information et mémoire à l'échelle du vivant et du non vivant est encore peu étudiée en sciences humaines et sociales.

Comment des mémoires environnementales se constituent-elles ? Dans quelle mesure des supports vivants ou non vivants possèdent-ils leurs mécanismes propres de transmission d'information ? À partir de quel moment peut-on attribuer à des lieux des capacités de mémoire ? Si on dit que des lieux ou encore des matériaux sont chargés d'histoire, d'évènements traumatiques ou encore d'"énergie" ou de puissance quand il s'agit de lieux sacrés, comment ces mécanismes d'imprégnation sont-ils conçus ou imaginés par les collectifs en question, cultivés (dans des rituels par exemple), retracés ou mis en réseau (dans des géographies ou des cartographies) ? Enfin, comment des intraçables peuvent-ils trouver une traduction spatiale et temporelle ?

Les projets proposés sous ce chapitre viseront à :

1/ opérer des passerelles interdisciplinaires entre des fonds et collections et/ou des études rarement combinés sur ces milieux porteurs d'informations (mémoires de la matière, mémoires des paysages) en proposant des projets de recherche structurants et à fort impact social et culturel ;

2 / permettre une meilleure lecture des dynamiques hétérogènes de co-construction des territoires, de leurs enjeux politiques et anthropologiques, entre équilibres, déséquilibres et rapports de force, aussi bien dans le plus lointain passé qu'au présent (mémoire des territoires) ;

3 / stimuler une réflexion transversale et des expérimentations sur les intraçables, à l'échelle du minéral, du végétal, du bâti, du vivant ou des comportements, sur leurs échelles d'interprétation et leurs enjeux de conservation et/ou médiation (Cartographier les intraçables).

## II. Expériences du temps : altérités, dispositifs, mondes

Avec le deuxième thème, « Expériences du temps : altérités, dispositifs, mondes », l'ambition du labex est de promouvoir de nouvelles approches de la temporalité par une réévaluation radicale de nos modèles chronologiques et une appréhension plus fine des manières plurielles et hétérogènes d'expérimenter le temps. On s'intéressera en particulier à la façon dont des collectifs, à toutes les époques, y compris la nôtre, ont opéré ou opèrent un double mouvement qui consiste à regarder à la fois derrière et devant eux (*"looking back, looking forward"*). Comment s'embarque-t-on dans des formes de temporalité singulières, paradoxales, contestataires ou expérimentales, à travers de multiples dispositifs de rétrospection et d'anticipation ? L'étude de ces dispositifs est nouvelle par rapport aux travaux antérieurs du labex, mais aussi dans le champ des études historiques en général où ces deux dimensions (rétrospective et prospective, passé et futur) sont rarement associées ou traitées de façon symétrique. C'est aussi une direction de recherche commune que la collaboration entre le labex et le programme *Care for the Future* a largement contribué à ouvrir à l'échelle internationale.

Les projets proposés pourront notamment :

- 1/ revisiter nos modèles et nos concepts (cycle, séquence, scénarios, ruine, etc.) en s'appuyant sur des domaines privilégiés et faire émerger des *expériences inédites du temps*, des modes de contestation du temps chronologique à partir de terrains ou de corpus particuliers (uchronie, science fiction, cinéma, musique, etc.) (Altertemporalités/ Aux limites du temps présent) ;
- 2/-concevoir et développer dans les métiers de la recherche et du patrimoine des dispositifs plus "incarnés" afin de traduire des formes d'expérience qui nous sont éloignées dans le temps ou dans l'espace et encourager des projets de recherche/performance qui font de la "simulation", de la mise en scène, du jeu de rôles ou de la reconstitution en temps réel de véritables outils d'exploration scientifique et/ou de partage avec des publics (Temps réel, temps reconstitué) ;
- 3/ examiner comment des futurs se sont anticipés par le passé ou s'anticipent au présent comme des "possibilités" à travers une multitude de dispositifs, de pratiques d'anticipation, d'arts et de techniques (y compris divinatoires), de savoirs et d'expertises (Futurologies).

## III. Technologies de la mémoire : supports, ressources, données.

Avec son troisième thème, « Technologies de la mémoire : supports, ressources, données », le labex a pour ambition majeure de se positionner de manière inventive dans la recherche sur les enjeux de la dématérialisation des sources du passé, grâce au dialogue nourri avec les institutions patrimoniales partenaires. Cet axe s'appuie sur les avancées du programme dans le domaine des humanités numériques au cours des années précédentes et sur un partenariat scientifique et technique solide avec la TGIR HumaNum.

Son objectif est d'élaborer ou consolider de nouvelles modélisations s'appuyant sur des langages ou des standards interopérables reconnus (web sémantique, IIIF, langages de représentation de graphes), de nouveaux modes de partage et d'exploration des données culturelles et scientifiques (fouille de données massives, traitement automatique des langues, des images et des sons, reconstitutions 3D, *apprentissage profond*) afin de contribuer à un espace culturel et scientifique partagé.

À la lumière notamment de ces enjeux et réalisations, le labex entend aussi réfléchir de manière critique à l'impact des mutations technologiques sur l'évolution des savoirs et des pratiques de recherche et, plus largement, sur l'humain.

Les projets, de préférence fédérateurs et transmédias, pourront :

1/ Pour le web sémantique, développer de nouveaux triplestores débouchant sur une éditorialisation web pour le grand public; ces projets devront mobiliser des institutions diverses faisant appel à des modes de description hétérogènes sur des thématiques communes, notamment en lien avec les patrimoines immatériels. Ils seront décrits en open source et librement accessibles.

2/ Conduire des chantiers de fouille des données numériques massives bien articulés avec les thématiques du programme. Ils mobiliseront le traitement automatique des langues (langue française, langues étrangères), des images (appellations et entités nommées liées aux œuvres visuelles) et des signaux sonores et proposeront des technologies novatrices de traitement. Ils seront prioritairement déclinés sur les collections et fonds des institutions partenaires. En complément des publications scientifiques habituelles, les résultats des analyses de corpus pourront faire l'objet de médiations multimédias, par exemple dans des dispositifs d'exposition mobilisant à nouveaux frais les images, le son, le texte.

3/Développer des approches critiques, au moyen notamment d'enquêtes de terrain permettant de questionner les effets de la multiplication des usages dématérialisés, tant en archéologie que dans les sciences historiques ou dans les dispositifs de médiation culturelle ;

4/ Interroger les métamorphoses des supports matériels de mémoire, comme le papier par exemple et, plus largement, l'évolution historique de l'économie des supports d'inscription et d'enregistrement ; expérimenter de nouveaux supports de transmission matériels ou dématérialisés.

#### IV. **Mémoires pour le futur ? Politiques, médiations, prospectives**

La quatrième et dernière priorité thématique est « Mémoires pour le futur ? Politiques, médiations, prospectives ». Grâce à l'ampleur des aires et périodes couvertes et à la complémentarité des disciplines réunies dans le consortium, le labex bénéficie de compétences uniques pour détecter et promouvoir des réservoirs ignorés d'arts et de savoirs, dans toutes sortes de langues, et pour développer des initiatives novatrices et inclusives dans le champ de la médiation patrimoniale.

L'objectif, qui prolonge et amplifie le programme antérieur, est d'apporter un regard à la fois critique et prospectif sur les politiques du passé, sur les processus de filtrage et de sélection qui président à la mise en disponibilité des mémoires, des "passés utiles" (politiques du passé) ainsi que sur les enjeux mondiaux les plus contemporains des politiques patrimoniales. Tandis que certaines régions du monde semblent avoir misé sur la patrimonialisation au point d'apparaître "sur-patrimonialisées", d'autres semblent à l'inverse "sous-patrimonialisées". On s'interrogera sur ces déséquilibres, notamment à l'heure des débats sur la restitution de certains artefacts ou de restes humains, dans le cadre de projets inter-institutionnels, voire internationaux, ou à celle de l'intensification du commerce illicite d'objets archéologiques.

Il s'agit par ailleurs d'encourager une démarche active de détection et de promotion des patrimoines méconnus, des gisements de savoir-faire ou de connaissances, en danger ou ignorés ou occultés, ici et ailleurs, et, à l'heure des "sciences participatives", de s'interroger sur les formes de mobilisation qu'elles peuvent impliquer.-Enfin, l'objectif est d'accompagner des initiatives originales dans le domaine des modes de collecte, en particulier d'archives orales, d'exposition, d'édition et de diffusion (Collecter, exposer, éditer, diffuser) en partenariat avec les institutions patrimoniales.

Les projets proposés ici viseront à :

1/ Éclairer les politiques publiques de gestion du passé à l'échelle mondiale, qui ont pour vocation non seulement de proposer des représentations socialement partagées du passé en

général ou de certains épisodes en particulier, mais également d'agir rétrospectivement sur lui, notamment de le « réparer », tout en oeuvrant pour le futur.

2/ Sur une échelle temporelle plus ample, éclairer les rapports entre pouvoir, passé et futur dans la fabrique des patrimoines à différentes époques (canons/canonisations, musées universels, patrimoniochromies, monuments, sites, villes, etc.).

3/ Initier des projets portant sur les modalités et finalités de redocumentation des fonds et collections : études de provenance, enquêtes de terrain visant à observer en amont et aval d'éventuelles restitutions d'artefacts ou de restes humains, nouvelles formes d'accès permettant de nouveaux usages, notamment pour les sociétés jadis enquêtées ; étude des mécanismes du pillage des antiquités et de leurs impacts sur les sociétés.

4/ Proposer des projets de recherche-action débouchant sur la connaissance, la valorisation et l'appropriation des patrimoines immatériels ou des mémoires ignorées, l'invention de nouveaux usages *in situ*, et sur les effets de ces nouveaux dispositifs et usages dans les groupes concernés.

5/ En lien avec l'émergence des sciences participatives, expérimenter de nouveaux modes de collaboration à toutes les étapes du processus de patrimonialisation.

6/ Dans la perspective d'une réflexion critique sur les enjeux de remédiation, les équipes pourront expérimenter de nouveaux modes d'écriture, de diffusion et de restitution de la recherche reposant sur des dispositifs contemporains originaux.

## Éligibilité

1. Sont éligibles au présent appel à projets :
  - les équipes des partenaires du labex listés ci-dessus.
  - Conformément à l'accord de consortium, chaque projet doit associer au minimum 2 partenaires du labex *Les passés dans le présent* listés ci-dessus. Il est souligné que la TGIR HumaNum et la MAE (USR 3225) ne deviennent pas *ipso facto* partenaires s'ils sont seulement impliqués en tant que pourvoyeurs de services.
2. Toute proposition doit impliquer au moins une unité de recherche.
3. L'association effective d'une institution patrimoniale, d'un site historique, d'un centre d'interprétation, d'une association ou d'un réseau d'associations œuvrant dans le domaine de l'histoire, et/ou de la mémoire, et/ou du patrimoine est souhaitée.
4. L'implication de partenaires internationaux est la bienvenue, dans une logique structurante.
5. D'autres organismes partenaires (équipes de recherche, institutions patrimoniales, associations, collectivités territoriales, entreprises) peuvent être associés.
6. Toute proposition doit obligatoirement s'inscrire au minimum dans l'un des 4 chantiers thématiques énoncés ci-dessus.
7. Les projets inscrits dans le labex *Les passés dans le présent* sont nécessairement collectifs et collaboratifs :
  - a. Tous les partenariats cités doivent être effectifs, décrits et dûment justifiés ; une lettre d'intention est obligatoire pour chacun des partenaires cités ; au moment de la contractualisation, les partenaires sont invités à produire une lettre d'engagement ;
  - b. Un « Comité de projet », instance de codécision et de conduite du projet proposé, doit obligatoirement être constitué avec un représentant (H/F) de chaque partenaire.
8. Les porteurs de projets sont obligatoirement des personnels permanents et/ou statutaires ;
9. Toute proposition doit identifier clairement le/la responsable scientifique et administratif du projet, le cas échéant un/une ou plusieurs co-responsables, dont les rôles seront précisés.
10. La dimension numérique des projets, du plan de gestion des données à la nature précise des développements numériques prévus, doit être exposée avec précision.
11. Les ressources et les outils développés seront systématiquement déposés dans un entrepôt conforme aux principes FAIR et aux obligations concernant l'Open Access. Pour ce faire, les partenaires s'appuieront sur les services et outils mis en place par la TGIR Huma-Num. Les publications seront signalées dans un entrepôt d'archives ouvertes.
12. Les équipes sont invitées à porter la plus grande attention aux modalités de diffusion des connaissances et des résultats de leurs travaux.
13. Les équipes sont invitées à faire déboucher leurs travaux sur des formations adaptées : formation initiale notamment pour les étudiants en M et D, formations hors cursus (université d'été, chantiers-école, etc.), formation tout au long de la vie.
14. Les équipes sont invitées à établir leur budget avec mesure, en fonction de leurs besoins.
15. Le budget doit obligatoirement renseigner les deux volets : dépenses et recettes. Les équipes sont incitées à présenter des cofinancements ou, si cela est prématuré, à rechercher des cofinancements au cours de leur projet.
16. Pour les dépenses relatives aux emplois contractuels, priorité est donnée aux contrats longs permettant la professionnalisation des étudiants, aux allocations doctorales de 3 ans et aux contrats de chercheurs postdoctorants d'au minimum un an.
17. Les coûts de maintenance des dispositifs numériques et portails web ne sont pas éligibles, sauf pour l'année de mise en production.

18. Le double financement d'un même projet dans des cadres différents n'est pas autorisé. Cela n'exclut pas les propositions qui découleraient de projets échus de type ANR, H2020, etc.
19. Pour le présent appel, la durée des projets est au minimum de 24 mois, au maximum de 39 mois. Il n'est pas prévu de prolongation, sauf cas exceptionnels liés à des expérimentations de plus longue durée qui seront alors traités au fil de l'eau par le Comité de pilotage.
20. Les projets devront commencer au plus tôt le 1<sup>er</sup> février 2020, au plus tard le 1<sup>er</sup> avril 2020, et se terminer au plus tard le 30 avril 2023 (hors calendrier des thèses en cours).



## Composition du dossier

1. La « fiche projet » dûment remplie ;
  2. Les curricula vitae des responsables et coresponsables du projet (**1 recto-verso maximum**) ;
  3. La liste des publications des responsables et coresponsables du projet (**1 recto maximum**) ;
  4. Le budget (format excel), dûment renseigné, selon le modèle fourni ; aucun dossier ne sera pris en compte si les deux volets du budget ne sont pas renseignés (dépenses, recettes) ;
  5. Les lettres d'intention des partenaires impliqués dans le projet, précisant la nature de leur contribution (intellectuelle et scientifique, financière). Aucun partenariat ne sera pris en compte en l'absence de lettre d'intention.
- Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

## Dépôt du dossier

La date limite de dépôt de dossier est le **lundi 25 novembre 2019, à 12h00 (midi)**.

Les dossiers déposés **doivent obligatoirement contenir les 3 fichiers** :

- l'ensemble du dossier (fiche projet, budget, lettres d'intention) en un seul PDF ;
- la fiche projet seule, en format word ;
- le budget seul, en format excel.

**L'envoi des dossiers par voie électronique est obligatoire.** Ceux-ci doivent être postés en utilisant **dropbox** (à télécharger sur <https://www.dropbox.com>) et en partageant votre dossier avec le labex *Les passés dans le présent* via l'adresse : [info-aap2019@passes-present.eu](mailto:info-aap2019@passes-present.eu) .

Un accusé de réception électronique vous sera envoyé.

Merci de bien vouloir nommer votre dossier de candidature selon l'exemple suivant : APPELPASP19-ACRONYME DE VOTRE PROJET

**La version imprimée en un seul exemplaire** de votre dossier est à poster à l'adresse suivante :

Labex Les passés dans le présent  
Université Paris Nanterre  
Max Weber. Bureau 108  
200 avenue de la République  
92001 Nanterre Cedex